

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ
II



UNIVERSITY OF YAOUNDE
II

École Supérieure des Sciences
et Techniques de l'Information
et de la Communication



Advanced School of Mass
Communication

RAPPORT DE STAGE

**Stage effectué du 08 juillet
au 08 octobre 2022 à la direction des
antennes de la CRTV**

Présenté pour l'accomplissement partiel des exigences de la Licence en sciences et techniques de l'information et de la communication Filière : Édition et Arts graphiques

Par :

Isaac Ciel Mpouma

Étudiant(e) en Niveau 3 Édition et Arts graphiques

Sous l'encadrement professionnel de :

Mme Christelle MENGUE

Chef de la cellule de la programmation et de régie d'antenne

Année académique : 2021/2022

Date de soutenance : Novembre 2022

AVERTISSEMENT

L'université de Yaoundé II n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions contenues dans ce rapport de stage. Ces opinions sont considérées comme propres à l'auteur.

Présenté et soutenu par Ciel MPOUMA

À ma famille

REMERCIEMENTS

Nous adressons notre profonde gratitude à Jésus-Christ, notre Seigneur pour le souffle de vie, la protection et la force qu'il nous a accordée pendant la production de ce travail dont l'édition, a été possible grâce à la contribution de plusieurs personnes à qui nous exprimons notre profonde gratitude.

D'abord, nos sincères remerciements vont à l'endroit du Pr Alice Nga Minkala directrice de l'ESSTIC et au Pr Nta A Bitang directeur adjoint de l'ESSTIC, qui nous conduisent depuis le niveau un sur le chemin du professionnalisme tant sur le plan théorique que pratique.

Puissent tous nos enseignants du département d'Édition et d'Arts graphiques trouver notre reconnaissance pour la richesse et la qualité des enseignements reçus tout au long du cycle de formation.

Nous témoignons notre reconnaissance au directeur général de la CRTV M. Charles Ndong, pour avoir accepté notre admission en stage à CRTV télé.

Au sous-directeur Mme Tabe et au chef d'unité Mme Mengue pour la disponibilité et les conseils. Lesquels nous ont permis de mieux ajuster nos savoirs à la réalité des médias et de la communication.

Ces remerciements s'étendent également à l'ensemble du personnel de la CRTV télé pour l'accueil, les conseils, l'encadrement, l'humilité et l'expérience qu'ils n'ont eu de cesse de partager avec nous durant le stage.

Que tous nos proches qui ne sont pas nommément cités trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

LISTE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

ESSTIC : École supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la communication.

CTV : Cameroon Television.

CRTV : Cameroon Radio Television.

TV : Télévision.

DATV : Direction des Antennes Télévision.

JTB : Journal Télévisé Bilingue.

Pr : Professeur.

DG : Directeur Général.

Mme : Madame.

CC : Chef de Chaîne.

CUPRA : Chef Unité de la Programmation d'Antenne.

UA : Unité d'Acquisition.

UPA : Unité de Promotion d'Antenne.

CMCA : CRTV Marketing and Communication Agency.

OCORA : Office de Coopération Radiophonique.

SNH : Société Nationale des Hydrocarbures.

Cf. : Confer.

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Ce présent rapport consigne les étapes essentielles du stage effectué à la chaîne nationale du Cameroun CRTV pendant une période de 3 mois allant du 08 juillet au 08 octobre 2022. Cette phase dite « stage de participation » s'avère incontournable dans notre cursus académique, car elle vient globalement compléter les enseignements théoriques reçus tout au long des trois années d'études passées à l'ESSTIC. Le stage de participation constitue une étape phare pour acquérir des connaissances dans le domaine de la pratique. Il doit donc être conçu comme une immersion réelle dans une fonction opérationnelle.

C'est une expérience qui nous permet en tant qu'étudiant, de vivre la réalité des entreprises ainsi que leurs problèmes d'organisation. Dans le souci de nous familiariser avec les différents métiers d'un éditeur en audiovisuel nous avons effectué notre stage à la direction des antennes TV de la CRTV. Les principales fonctions d'éditeur rencontrées au sein de cette institution ont été principalement celles de directeur de programmation, concepteur des conducteurs, concepteur de la grille des programmes.

Nous nous sommes intéressés à la CRTV pour mieux participer au travail que fait un éditeur dans le secteur de l'audiovisuel ; car elle est la chaîne la plus avancée dans les métiers de l'édition audiovisuelle au Cameroun. Nous avons voulu participer à leur mécanisme de diffusion et de fonctionnement de l'entreprise puisque notre formation s'inscrit précisément dans ce secteur donc l'impératif ou l'entité la plus importante est la communication.

La toile de fond de travail de ce rapport s'articule autour de trois parties. La première partie présente l'entreprise, tandis que la deuxième partie présente le déroulement du stage ; notamment de notre participation dans les différentes tâches qui nous ont été confiées. La troisième partie quant à elle fera ressortir le bilan du stage en mettant en exergue les critiques et suggestions.



**CHAPITRE I :
PRÉSENTATION DE
L'ENTREPRISE**

I. HISTORIQUE ET SITUATION GEOGRAPHIQUE

1. Historique

La CRTV, l'office de radio et télévision du Cameroun a été créée en 1987, deux ans après l'avènement de la télévision dans notre pays. La radio existe quant à elle, depuis 1941. Elle a été introduite à Douala sous le règne de l'administration coloniale française. Les premières émissions diffusées sur cette chaîne étaient des communiqués lus par Mouasso Priso. Voulant étendre leur hégémonie sur le Cameroun, les dirigeants français vont créer une autre maison de diffusion à Yaoundé, la capitale, d'une puissance de 4 kilowatt supérieure à celle de Douala. Cette radio était dirigée par Louis. Elle avait comme premiers animateurs Jean Louis BOOGUIOT, BOOGGA pour ne citer que ceux-là. C'est vers la fin des années 1950 qu'on voit l'arrivée des nationaux tels que François Samba, Ndam Seidou. C'est avec l'indépendance que la radio Cameroun va véritablement s'étendre sur toute l'étendue du territoire national. Grâce à une convention signée entre l'État du Cameroun et l'Office de coopération radiophonique (OCORA) qui cède la radio au Cameroun.

Le premier signal de la toute jeune chaîne de télévision est émis le 20 mars 1985 à Yaoundé en prélude à la retransmission en direct du congrès de l'Union Nationale Camerounaise (UNC) réuni à Bamenda dans la région du Nord-Ouest du pays. Des moments forts de cette jeune télévision.

La Radiodiffusion et la Cameroon Television (CTV), deux entités séparées, fusionnent en 1987 à la faveur des lois *11°87/019 du 17 décembre 1987* fixant le régime de la communication audiovisuelle au Cameroun et *n°87/020 du 17 décembre 1987*, portant création de l'Office de Radiodiffusion-Télévision-Camerounaise (CRTV).

Le 28 janvier 1988, le président de la République, Paul Biya, inaugure officiellement et solennellement le centre de production-TV de la CRTV à Mballa II par décret présidentiel *n° 88/1625 du 26 octobre 1988*. Le Pr. Gervais Mendo Ze est nommé directeur général de la CRTV avec comme adjoint, Monsieur Emmanuel NGUIAMBA NLOUTSIRI. En 2001, le professeur Francis N. Wete est nommé DGA. En janvier 2005, le président de la République va opérer une modification à la tête de la direction générale de l'Office de Radio-télévision Camerounaise, en nommant M. Amadou Vamoulke, DG, et le Pr Francis N. Wete est maintenu DGA.

Le 29 juin 2016, par les décrets respectifs *N°2016/272 et 2016/273*, le Chef de l'État nomme M. Charles Ndongo DG et M. Emmanuel Wongibe, DGA de la CRTV. De son nouveau

directeur, la CRTV vient s'enrichir de deux nouvelles chaînes d'informations en continu dénommée : CRTV- News et CRTV Sport.

2. Situation géographique

La CRTV TV se trouve dans la région du Centre, département du MFOUNDI, arrondissement de Yaoundé I. Elle est située au quartier MBALLA II, à la montée du carrefour Jamot. Elle est entourée par la SNH, le lycée de MBALLA II, l'agence Camtel, et par l'hôpital Jamot qui la délimite respectivement dans les directions Nord, Est, Sud et Ouest.

3. Logo



II. ÉVOLUTION DE LA CRTV

Sur haute ordonnance du président de la République son excellence Paul BIYA, fut créé l'Office de la Télévision Nationale CTV le 26 avril 1986. L'Office de la Télévision Nationale est une société parapublique à caractère industriel et commercial, laquelle a pour premier directeur général Florent Etoga. Le 17 décembre 1987, les directions de la Radiodiffusion et de la CTV fusionnent pour créer l'Office Nationale de la Radio et de la Télévision du Cameroun suite à une grève des journalistes de la Radio. C'est ainsi que le 28 janvier 1988, la CTV est rebaptisée CRTV. Le président de la République du Cameroun, son excellence Paul Biya inaugure le centre de production de la CRTV à Mballa II. La CRTV émettait sept jours sur sept, vingt-quatre heures sur vingt-quatre dès l'an 1991, grâce à la mise sur pied d'une nouvelle grille de programmes. Avec les années 2000, survint également la libéralisation du secteur de l'audiovisuel au Cameroun. Cette libéralisation a induit le phénomène de concurrence, du fait de la prolifération des chaînes privées.

III. FICHE SIGNALÉTIQUE

- Dénomination : Cameroon RadioTelevision.
- Sigle : CRTV.

- Date de création: 1987.
- Boîte postale : 1624Yaoundé.
- Site : www.crtv.com
- Siège social : Yaoundé.
- Régime juridique : Etablissement publique.
- Localisation : Yaoundé Mballa II.
- Espace de diffusion : 24h/24- 7j/7j.
- Langues de diffusion : anglais – français.
- Signature : *CRTV, au cœur de la nation !*

IV. SPECIFICITE, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE LA CRTV

La structure organisationnelle et fonctionnelle de la Cameroon Radio and Television (CRTV) comprend une coordination générale et des structures opérationnelles.

1. Spécificité de la structure

a. Les missions

La station CRTV Mballa II représente la maison mère au niveau du centre et est le siège social de toute la structure. À cet effet, un certain nombre de missions lui sont assignées par l'État conformément à l'article 3 de *l'ordonnance n° 88/126 du 25 janvier 1988* portant organisation et fonctionnement de l'office de radiodiffusion-télé camerounaise. Par ailleurs, elle s'emploie depuis plus de 25ans à :

- acquérir par achat, échanges, dons et legs des produits audiovisuels ou des émissions conformes à ses valeurs de programmes ;
- assurer la formation audiovisuelle ;
- assurer des recherches de création audiovisuelle ;
- assurer la protection du patrimoine audiovisuel national ;
- concevoir et réaliser seule ou dans le cadre des coproductions des émissions d'information.

b. La structure

La CRTV présente aujourd'hui un ensemble comportant :

- une chaîne de télévision nationale dotée d'un centre de production, l'un des plus impressionnants sur le continent africain ;
- une chaîne de radio nationale baptisée « poste national » qui émet en relai sur toute l'étendue du territoire national ;
- un Institut de Formation et de Conservation du Patrimoine Audiovisuel (IFCPA) à Yaoundé ;
- une régie commerciale intégrée dénommée CRTV Marketing and Communication Agency (CMCA).

La vision de la CRTV telle qu'énoncée depuis le 29 juin 2016, est déclinée ainsi qu'il suit : « Faire de la CRTV un média de référence au Cameroun avec ancrage en Afrique Centrale ».

2. Objectifs de la CRTV

La CRTV a pour activités principales la production, la diffusion des émissions radio et télévision, aussi elle est un service primordial de l'État du Cameroun. À cet effet, elle est composée d'une chaîne de télévision nationale émettant par satellite. Elle dispose de plusieurs stations de radiodiffusion (chaînes régionales et FM commerciales) dont une dans chacun des chefs-lieux des dix régions du pays. Nous n'oublions pas les sites internet (www.crtv.cm et www.cmca.biz).

V. ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET FONCTIONNELLE DE LA CRTV

1. Présentation de l'organisation administrative : les dispositions générales

La structure organisationnelle comprend une coordination générale et des structures opérationnelles. La coordination générale comprend :

- le cabinet du président du conseil d'administration ;
- les cabinets du directeur général et du directeur général adjoint ;
- les services rattachés à la direction générale.

a. Le Conseil d'Administration

Nommé par décret du Président de la République, le Conseil d'Administration est placé sous son autorité. Le cabinet du Président du Conseil d'Administration dispose des personnels nommés par le Conseil d'Administration et pris en charge par le budget de la CRTV. Le Cabinet du Président du Conseil d'Administration comprend :

- le chargé de mission auprès du Président du Conseil d'Administration ;
- l'attaché auprès du Président du Conseil d'Administration ;
- le chargé d'études auprès du Président du Conseil d'Administration ;
- le secrétariat du Président du Conseil d'Administration.

b. La direction générale

La direction générale de la CRTV est placée sous l'autorité d'un directeur général, assisté d'un directeur général adjoint, tous nommés par décret présidentiel. La direction générale de la CRTV comprend :

- le Cabinet du directeur général ;
- le Cabinet du directeur général adjoint ;

c. Les services rattachés à la direction générale

Les services rattachés à la direction générale comprennent :

- la division de l'audit interne ;
- la division des nouveaux médias ;
- la division de la communication ;
- la division des systèmes d'information ;
- département des affaires juridiques et du contentieux ;
- département de la comptabilité-matières ;
- département du courrier, de la documentation, des archives administratives ;
- département du suivi de la diversité culturelle et linguistique ;
- cellule de la recherche et des études des publics ;
- cellule du contrôle de gestion ;
- médiateur ;
- le bureau crt v europe-amérique ;

- la division des activités de souveraineté ;
- la division de la coopération et des relations institutionnelles.

d. Les structures opérationnelles

Les structures opérationnelles de la CRTV comprennent :

- le pôle CRTV radio ;
- le pôle CRTV télévision ;
- la CRTV régions ;
- le pôle CRTV technologies et solutions ;
- la CRTV administration ;
- la CRTV services.

Par ailleurs au sein de la CRTV, pour une meilleure administration et gestion des différents programmes, il est mis en place quatre (04) directions qui, à travers leurs missions respectent les valeurs et la ligne éditoriale de « la maison ». Il s'agit de :

- la direction centrale des pôles TV ;
- la direction des rédactions TV ;
- la direction des chaînes thématiques TV ;
- la direction des antennes TV.

2. Le fonctionnement de la direction des antennes tv

Placée sous l'autorité d'un directeur, la direction des antennes TV est chargée de mettre en œuvre la politique éditoriale des contenus sur les antennes TV en matière de sélection, d'organisation, de diffusion et de conservation des programmes dans le respect de la législation, de l'identité et des valeurs culturelles du Cameroun. À ce titre, la direction des antennes TV est chargée de :

- recevoir, contrôler et programmer l'ensemble des émissions diffusées sur les antennes de la chaîne nationale premium de la CRTV ;
- acquérir et organiser l'échange des programmes pour la chaîne nationale premium et pour les chaînes thématiques de la CRTV ;
- assurer la production des programmes de flux pour l'antenne TV ;
- suivre et évaluer les productions de flux internes et les programmes de stock commandés

aux autres structures du réseau CRTV et aux producteurs externes ;

- promouvoir les productions des antennes, des stations et des sites de diffusion en liaison avec la division de la communication et des nouveaux médias ;
- analyser et évaluer les programmes proposés à l'antenne en liaison avec la division de la communication et des nouveaux médias ;
- assurer l'habillage des antennes et garantir de leur fluidité ;
- organiser la promotion des programmes sur et hors antenne ;
- élaborer et contrôler l'exécution des conducteurs généraux d'antenne ;
- coordonner et mettre en cohérence la programmation entre les chaînes de télévision de la CRTV ;
- assurer la conservation des produits télévisuels ainsi que la gestion et l'exploitation des thèques et des archives, en liaison avec la division des systèmes d'information et l'institut de formation et de préservation du patrimoine audiovisuel.
- préparer les grilles des programmes et contrôler leur exécution ;
- organiser et suivre la régie d'antenne et le référencement des droits d'auteurs exploités sur la chaîne nationale premium de la CRTV ;

La direction des antennes TV comprend :

a. Le département de la Programmation

Placé sous l'autorité d'un chef de département, le département de la programmation est chargé de :

- mettre en œuvre la politique des programmes et de programmation de l'antenne ;
- concourir à la conception et à l'élaboration des grilles de programmes de la chaîne nationale premium CRTV ;
- suivre la mise en œuvre de la grille, et de la planification des diffusions et rediffusions sur la chaîne premium et sur les autres chaînes thématiques ;
- élaborer les conducteurs d'antennes et tenir les statistiques des programmes diffusés
- contrôler l'antenne et relever les droits d'auteurs ;
- concevoir des habillages pour les antennes TV ;
- promouvoir les antennes et programmes TV de l'ensemble des chaînes CRTV ;

- assurer l'évaluation et le suivi des programmes proposés à l'antenne.

Le département de la programmation comprend :

- l'unité de la programmation et de la régie d'antenne ;
- l'unité des acquisitions ;
- l'unité de la promotion des antennes.

a1. L'unité de la programmation et de la régie d'antenne

Placée sous l'autorité d'un chef d'unité, l'unité de la programmation et de la régie d'antenne est chargée de :

- exécuter la grille des programmes de la chaîne nationale premium de la CRTV ;
- contrôler l'exécution de cette grille ;
- réceptionner, contrôler et mettre sur les antennes l'ensemble des émissions et productions conformément à la grille ;
- veiller au respect des règles de procédures de programmation ;
- assurer la programmation des animateurs à l'antenne en fonction de leur compétence
- assurer la qualité des émissions programmées aux antennes ;
- vérifier et viser les conducteurs d'antenne qui doivent épouser l'esprit de la grille et respecter la programmation des playlists officielles ;
- adapter les grilles aux grands événements nationaux et internationaux en collaboration avec d'autres services compétents ;
- s'assurer de l'exécution rigoureuse des conducteurs d'antenne ;
- s'assurer que les programmes retenus dans les conducteurs journaliers respectent les quotas prescrits et proviennent des playlists dûment établies ;
- assurer la police des antennes TV ;
- assurer le relevé des droits d'auteurs ;
- veiller à la bonne tenue des registres et des conducteurs d'antennes.

a2. L'unité des acquisitions

Placée sous l'autorité d'un chef d'unité, l'unité des acquisitions et des commandes est chargée de :

- négocier pour les besoins des antennes tout programme susceptible d'intéresser les téléspectateurs de la CRTV ;
- préparer les termes des contrats avec les producteurs et suivre les différentes étapes du processus d'acquisition des programmes en relation avec les producteurs et les distributeurs ;
- assurer l'information des partenaires sur le processus d'acquisition des programmes ;
- veiller au respect des clauses contractuelles des programmes acquis par la CRTV ;
- exprimer les besoins en matière d'achat de programmes ;
- organiser les échanges de programmes avec les médias partenaires à l'intérieur et à l'extérieur du Cameroun ;
- confectionner l'offre de la CRTV sur les marchés des programmes et veiller à la présence des produits audiovisuels de la CRTV dans les festivals, les marchés et les concours internationaux.

a3. L'unité de la promotion des antennes

Placée sous l'autorité d'un chef d'unité, l'unité de la promotion des antennes est chargée de :

- Élaborer et exécuter après validation la stratégie de promotion des programmes de l'antenne ;
- assurer la promotion sur les médias traditionnels (radio, télévision et presse écrite) et les nouveaux médias des programmes TV en collaboration avec la direction en charge de la communication ;
- assurer la mise en œuvre du plan hebdomadaire et mensuel de promotion des programmes sur les différentes antennes (radio et TV) CRTV, sur les différents médias publics, privés et web, ainsi que sur des supports hors-média ;
- assurer la visibilité des programmes de l'antenne TV lors des différents événements de la CRTV ou lors de tout autre événement externe dont la CRTV est partenaire ;
- concevoir et réaliser les bandes annonces et autres procédés promotionnels des programmes.

b. Le département des programmes de flux

Placé sous l'autorité d'un chef de département, le département des programmes de flux est chargé de :

- assurer la production des programmes de flux à travers la programmation des différentes équipes de production (opv, ops, monteur, éclairagiste, personnel en charge des téléprompteurs, scripts, etc.) et l'organisation de la production en collaboration avec la direction des rédactions et la division des activités de souveraineté ;
- concevoir et produire les contenus de flux pour les chaînes du réseau CRTV ;
- proposer tout projet de programme de flux susceptible d'intéresser les publics de la CRTV ;
- réaliser les projets conçus et approuvés pour les besoins des antennes crtvt par les instances compétentes ;
- produire et réaliser les projets spéciaux et événementiels de flux ;
- coordonner les équipes affectées à la production des programmes de flux ;
- assurer la centralisation des tableaux de service des équipes en charge des productions événementielles et des programmes de flux de la crtvt ;
- évaluer les coûts de production des programmes de flux des antennes TV ;
- Préparer les budgets de production des programmes de la direction des antennes tv ;
- Vérifier la qualité des programmes locaux mis à la disposition de la crtvt ;
- Couvrir et assurer la retransmission des évènements de grande envergure, y compris le cas échéant, les spectacles, les cérémonies publiques et les manifestations sportives, en liaison avec la direction des rédactions TV et le pôle technologies et solutions.

c. Le département des programmes de flux

Il comprend :

- l'unité de la gestion des programmes de flux ;
- l'unité de production des programmes de flux ;
- l'unité des programmes spéciaux ;
- l'unité des beaux-Arts.

c1. L'unité de gestion des programmes de flux

Placée sous l'autorité d'un chef d'unité, l'unité de gestion des programmes de flux est chargée de :

- exprimer les besoins de programmes aux différents producteurs internes (CRTV production, pôle CRTV régions et thématiques) ;
- préparer et élaborer les budgets de production des programmes de flux ;
- veiller sur la qualité des programmes produits pour les antennes TV ;
- préparer les budgets de production des programmes de la direction des antennes TV ;
- préparer les dossiers de production et de coproduction des programmes de flux pour des financements internes ou externes ;
- planifier et suivre la mise en œuvre des productions de flux ;
- assurer le suivi et le reporting des productions de flux commandés pour l'antenne ;
- veiller à la programmation de la logistique de production et la mise à disposition des ressources de toute nature et notamment des finances allouées à la production ;
- assurer la mise à disposition et la circulation sur le réseau national des programmes audiovisuels.

c2.L'unité de production des programmes de flux

Placée sous l'autorité d'un chef d'unité, l'unité de production des programmes de flux est chargée de :

- concevoir, développer et réaliser en interne les différents programmes de flux de l'antenne ;
- produire des jeux, magazines, grands reportages et tout autre programme de flux dont les concepts émanent des organismes privés, publics, nationaux ou internationaux ;
- réaliser des délocalisations sur l'ensemble du territoire national et dans la sous-région ;
- assurer la production des programmes de flux à travers la programmation des différentes équipes de production (OPV, OPS, monteur, éclairagiste, personnel en charge des téléprompteurs, scripts, etc.) et l'organisation de la production en collaboration avec la direction des rédactions et la division des activités de souveraineté ;
- coordonner la production des programmes spéciaux ou à caractère commercial, en liaison et pour le compte de la CMCA ;
- programmer, coordonner et évaluer l'ensemble des personnels journalistiques et

technico artistiques chargés de la production et de la post production des programmes de flux.

c3. L'unité de production des grands événements et des programmes spéciaux

Placée sous l'autorité d'un chef d'unité, l'unité de production des grands événements et des programmes spéciaux est chargée de :

- assurer la production des grands événements et des programmes spéciaux à travers la programmation des différentes équipes de production (OPV, OPS, monteur, éclairagiste, personnel en charge des téléprompteurs, scripts, etc.) et l'organisation de la production en collaboration avec la direction des rédactions et la division des activités de souveraineté ;
- assurer l'organisation technico-artistique des émissions sportives et institutionnelles ;
- assurer la mise en œuvre effective, en studio ou en délocalisation des tranches d'antennes dédiées aux sports et aux activités institutionnelles ;
- concevoir et exécuter des génériques et autres jingles spécifiques des émissions spéciales ;
- produire des émissions spéciales de sports et des grands événements ;
- coordonner la production des programmes spéciaux en liaison et pour le compte de la CMCA, les organismes privés, publics, nationaux ou internationaux ;
- élaborer, exécuter et évaluer les productions liées aux grands événements nationaux ou internationaux ;
- préparer les grands événements en liaison avec les autres directions et plus particulièrement avec la direction des rédactions et le pôle diffusion ;
- concevoir et animer les magazines spéciaux et ponctuels prévus ou à intégrer dans les grilles de programmes ;
- reproduire et dupliquer les programmes spéciaux sur tout support à la demande des services commerciaux ;
- assurer l'interface avec les autorités compétentes lors des grands événements nationaux ou internationaux.

c4. L'unité des beaux-arts

Placée sous l'autorité d'un chef d'unité, l'unité des beaux-arts est chargée de :

- Concevoir, réaliser et gérer les décors physiques, arts graphiques, dessins pour les

besoins de production des programmes de la CRTV ;

- Assurer la gestion et la préservation du matériel et des moyens logistiques affectés à l'atelier de décoration ;
- Exprimer les besoins nécessaires à la satisfaction des commandes de décor des producteurs de la CRTV ;
- Planifier la fabrication et l'aménagement des décors pour les productions internes de la CRTV ;
- Rédiger le cahier de charges et organiser le fonctionnement de l'orchestre ; coordonner la mise en œuvre des productions et des prestations de l'orchestre ;
- Exprimer les besoins nécessaires au fonctionnement de l'orchestre ;
- Produire les plans d'intervention de l'orchestre tant sur le plan interne qu'externe à faire valider par le directeur de l'antenne ;
- Assurer l'organisation et la gestion de l'atelier de maquillage du centre de production ;
- Exprimer les besoins nécessaires au fonctionnement de l'atelier de maquillage du centre de production ;
- Produire les plans d'intervention de l'atelier de maquillage du centre de production tant sur le plan interne qu'externe à faire valider par le directeur de l'antenne.

L'unité des beaux-arts comprend :

- l'atelier décoration ;
- l'atelier orchestre ;
- l'atelier maquillage ;

❖ L'atelier décoration

Placé sous l'autorité d'un chef d'atelier ayant rang de chef de service adjoint, l'atelier de décoration est chargé de :

- concevoir et faire valider la charte esthétique des antennes de la CRTV ;
- élaborer en collaboration avec les producteurs, l'esthétique générale des programmes en studio ou en délocalisation ;
- confectionner les décors spécifiques des émissions, en liaison avec les chefs d'unités de production ou les réalisateurs ;
- établir un échéancier prévisionnel de renouvellement des décors de studios.

❖ L'atelier orchestre

Placé sous l'autorité d'un chef d'orchestre ayant rang de chef de service adjoint, l'orchestre de la CRTV est chargé de :

- concevoir, créer et proposer des musiques, des animations musicales, des jingles, pour les émissions radio et TV.
- animer en live, les émissions de variétés et de divertissement ;
- participer à la réalisation des spectacles organisés par la CRTV ;
- concevoir et proposer des musiques originales pour accompagner l'habillage et la promotion des antennes CRTV.

❖ L'atelier maquillage

Placé sous l'autorité d'un chef d'atelier, ayant rang de chef de service adjoint, l'atelier de maquillage est chargé de :

- veiller à l'esthétique des présentateurs et intervenants de l'ensemble des programmes en studio et ou délocalisation ;
- assurer la réalisation des maquillages artistiques pour les productions des fictions ;
- exprimer le besoin en produits esthétiques en tenant compte des volumes de production de la grille et élaborer leur planning d'approvisionnement ;
- veiller à la bonne tenue des cabines de maquillage ;
- assurer le démaquillage des présentateurs et tout autre intervenant après leur passage en studio.

d. Du département de la conservation et des thèques audiovisuelles

Placé sous l'autorité d'un chef de département, le département de la conservation et des thèques audiovisuelles est chargé de :

- assurer la collecte, la conservation et la sauvegarde des programmes sonores reçus ou diffusés sur les antennes du poste national ;
- assurer la conservation de la documentation audiovisuelle ainsi que tout document résultant de l'activité audiovisuelle à la CRTV ;
- classer les documents audiovisuels et mettre à jour les fichiers des différentes thèques ;

- rechercher les documents sollicités par les services pour l’accomplissement des tâches de production ou de programmation ;
- centraliser les productions réalisées en vue de leur archivage ;
- assurer la collecte des besoins des chaînes et des services en matière de documentation sur tous types de supports ;
- numériser en vue de leur archivage, les productions télévisuelles et les programmes diffusés

Le département de la conservation et des thèques audiovisuelles comprend :

- l’unité de documentation audiovisuelle ;
- l’unité archivage et numérisation.

d1. L’unité de documentation audiovisuelle

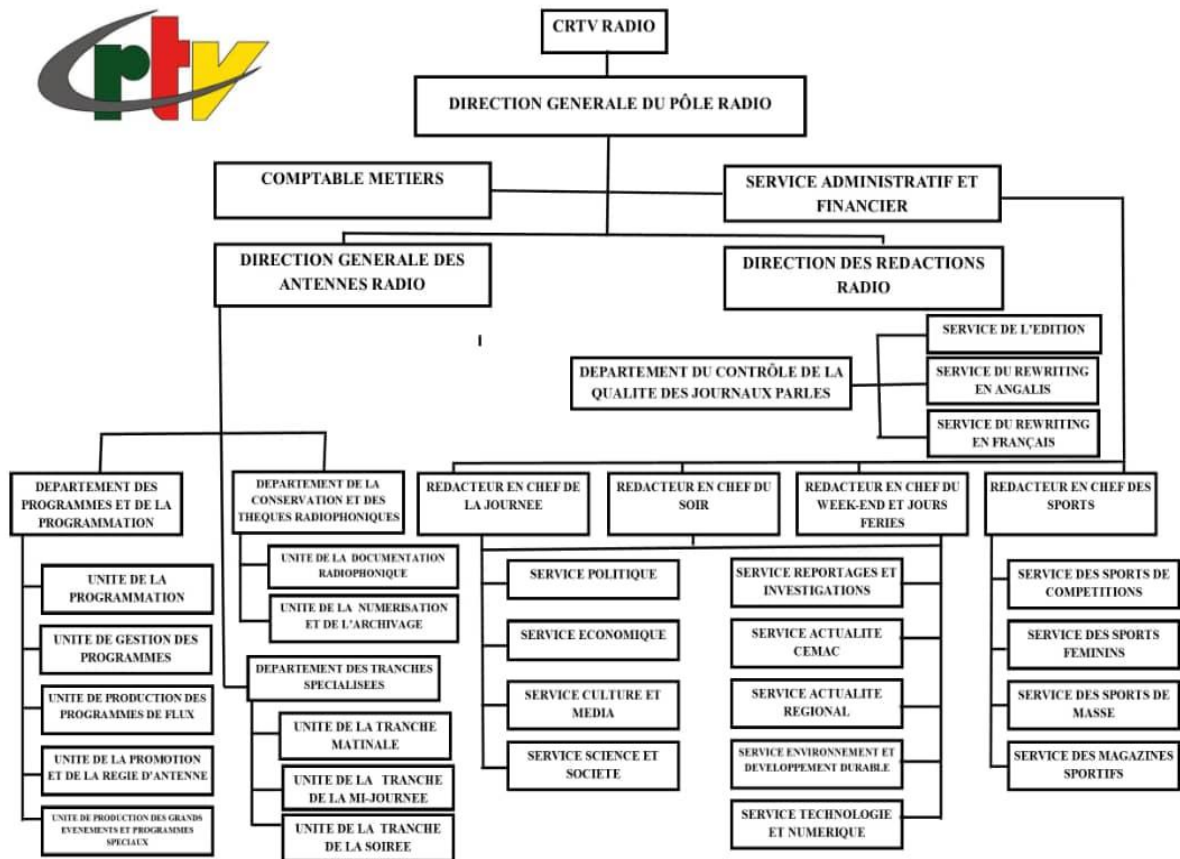
Placée sous l’autorité d’un chef d’unité, l’unité de la documentation audiovisuelle est chargée de :

- rechercher dans ses bases de données des documents audiovisuels pour le compte des producteurs et responsables de chaînes CRTV ;
- mettre à la disposition des usagers internes et des chaînes TV, les documents audiovisuels et d’assurer le suivi de leur circulation ;
- faciliter la recherche des documents audiovisuels pour les tâches de production des directions opérationnelles de la direction centrale du pôle TV ;
- tenir à jour un catalogue de l’ensemble des documents audiovisuels.

d2. L’unité archivage et numérisation

Placée sous l’autorité d’un chef d’unité, l’unité archivage et numérisation est chargée de :

- assurer la conservation et l’archivage des documents audiovisuels et tout autre support jugé pertinent ;
- classer les documents audiovisuels et effectuer la mise à jour des fichiers manuels ou numériques de ceux-ci ;
- traiter de manière permanente les archives audiovisuelles de la CRTV ;
- collecter et numériser dans le cadre d’un processus graduel les archives audiovisuelles de la CRTV.



CHAPITRE II : DÉROULEMENT DU STAGE

I. FORMALITES D'ACCUEIL ET D'AFFECTION DANS LES DIFFERENTS SERVICES

Il s'agit dans cette partie d'indiquer de manière concrète d'une part comment s'est déroulé notre stage de participation dans le milieu professionnel de la CRTV Mballa II. D'autre part nous allons décrire dans les lignes suivantes les tâches effectivement accomplies pendant notre séjour d'apprentissage. Les éléments de l'accueil se présentent ainsi qu'il suit : prise de contact avec l'administration, l'exposé des attentes du stagiaire et l'affectation dans les différents services.

1. Formalités d'accueil

Notre stage de participation a effectivement débuté le 08 juillet 2022. Il était 07heures et 30 minutes quand nous sommes arrivés à la guérite de la structure. Le chef des vigiles nous a

demandé de présenter la fiche attestant que nous avons été acceptés comme stagiaire académique à la CRTV.

a. Prise de contact

Nous avons tout d'abord présenté nos fiches d'admission en stage aux agents chargés de la sécurité pour rentrer dans les locaux de la CRTV Mballa II. Nous avons emprunté l'ascenseur qui nous a conduit au 5^e étage, porte 503 pour une rencontre avec le directeur des antennes TV, Mme Tabe E. Enonchong Epse Enoegbe, qui nous a réservé un accueil chaleureux et nous a entretenu sur les consignes du stage. Les présentations ont suivi puis elle nous a désigné comme chef d'équipe, elle nous a demandé de choisir les différents services pour une rotation mensuelle des différentes équipes. Elle a ensuite signé nos fiches d'affectation dans les différentes unités du département.

b. Consignes du stage

Il nous a été recommandé d'observer les consignes suivantes avant le début des activités de notre stage :

- la présence effective ;
- la ponctualité ;
- le respect du matériel de travail et de la hiérarchie ;
- la tenue vestimentaire ;
- la propreté physique ;
- le respect des camarades ;
- participation respectueuse aux différentes tâches ;

Ces critères nous ont servi de piédestal pour atteindre nos objectifs indépendamment de la grille d'évaluation de notre école.

c. Les objectifs du stage

La CRTV est une entreprise d'une grande envergure dans le secteur de l'audiovisuel au Cameroun, notre stage de participation a par conséquent été motivé par les objectifs ci-après :

- l'intégration et la mise en œuvre des connaissances acquises en classe ;
- l'intégration de l'entreprise qui nous accueille de manière à s'approprier ses différentes dimensions que sont : son identité, sa culture, son organisation, ses acteurs, ses activités ;

- d'acquérir des compétences dans les divers services sollicités.

Nous notons que chaque média a un objectif à atteindre dans son milieu social, politique et culturel. Pour cela, en dehors des principes éditoriaux universels, les médias ont des règles qui sont propres à eux. Celles-ci déterminent d'ailleurs leur identité. Parmi ces outils identitaires, l'orientation éditoriale occupe une place de prédilection.

La CRTV Mballa II est le pôle central de la CRTV. Elle a donc pour mission de jouer le rôle de la direction centrale dans son ensemble. C'est ainsi que sa principale orientation, dans le traitement de l'information, est de promouvoir l'action gouvernementale. Cela passe par des reportages, des comptes rendus, des interviews, des commentaires, et des éditoriaux sur les actions positives du gouvernement de la République. Dans la recherche, la collecte, le traitement et la diffusion de l'information, les acteurs de la communication que nous sommes doivent rester fidèle à ce principe « maison ».

En outre, la CRTV Mballa II est aussi appelée à assurer la cohésion sociale au niveau de la région voire même dans tout le pays, en évitant tout discours contraire à l'unité nationale du Cameroun. Sans rien inventer, nous nous sommes accoutumés à cet esprit qui débouche sur l'action d'informer, de former et de divertir.

II. LES AFFECTATIONS ET LES TACHES EFFECTUEES

1. La DATV et la régie

- Le service de visionnage

À notre arrivée le 08 juillet nous avons été reçus par le chef de département de la programmation TV des antennes qui à son tour nous a envoyé à la programmation d'antenne porte 407. Nous avons rencontré Mme Mengue Christelle, chef d'unité de la programmation d'antenne qui a accompagné, le groupe et nous-même au service de visionnage à la régie d'antenne, qui se situe au premier étage. Ce service se trouve sous la responsabilité de M. Essaka France chef de service de visionnage. Il nous a confié les tâches suivantes durant 1 mois, qui est le temps que nous avons eu à passer dans ce service :

- la réception des programmes venant de l'extérieur ;

- le visionnage : le travail ici consiste à regarder avec un œil critique les différentes vidéos envoyées à la CRTV avec des lettres de demande de diffusion à l'antenne. Il s'agit en gros de regarder, donner les pour et les contre, les points positifs et négatifs du vidéogramme et en faire part aux supérieurs.

- voir s'ils respectent ou non la ligne éditoriale de la maison ;
- la rédaction des lettres d'acceptation de diffusion ou de rejet.

Il était pratiquement 8h30min lorsque nous sommes arrivés au bureau de coordination de la régie. Nous avons été reçus par madame Mengue Christelle à son heure de travail. Elle nous a présenté le travail et a consigné une script pour nous conduire au bureau de la régie et nous montrer le travail à faire. Nous l'avons assisté quelques heures en observant le travail qu'elle faisait afin de nous imprégner de la chose. La régie de l'antenne étant un poste très délicat en télévision, le travail effectué se présentait tel que suit :

- noter les programmes diffusés à l'antenne dans le registre en se référant sur toutes les indications inscrites à savoir : la source, le genre, l'heure de la diffusion et enfin mentionner l'observation. L'observation à faire était la suivante, si par exemple un programme est mis à l'antenne avec un léger retard, cela faisait mention d'observation nous étions rigoureux là-dessus.

Nous avons élaboré des playlists pour le jour suivant en procédant comme suit :

C'est le conducteur du jour dit qui déclenche la mise en œuvre de la playlist. Ce processus commence avec l'arrivée de ce précieux sésame dans l'après-midi c'est-à-dire aux environs de 16h. Lorsque celui-ci était mis à notre disposition, on ouvrait automatiquement l'espace de travail du logiciel « Sparks Player » on commence toujours par le journal qui est un direct, nous remplissons la colonne des heures, nous cochons le studio dans lequel le journal aura lieu. Nous faisons comprendre à chaque programme le type de jingle qui lui convient. Nous insérons ensuite le programme après son jingle. Si le conducteur prévoit une autopromotion ou une bande d'annonce il fallait l'insérer ainsi de suite jusqu'à l'obtention d'une playlist qui passe automatiquement à la diffusion par le processus de linkage.

2. Le service de la programmation

Par ailleurs nous avons également passé 1 mois dans le service de la programmation étant toujours coordonné par Mme Mengue Christelle. Ceci s'est effectué durant le mois d'août et nos tâches consistaient à :

- **établir les conducteurs d'antenne** : le conducteur d'antenne est un document présentant tous les programmes à diffuser durant une journée (24h). Il est établi suivant une grille de programme préalablement établie ;

- **assister à la production de l'émission Cameroon feeling V.A** : le travail consistait à accompagner l'équipe de travail. L'essentiel du travail se passe à la préproduction. Par ailleurs, toute l'équipe se retrouve après le passage de l'émission et procède à l'auto critique de l'émission pour une amélioration des productions à venir. Aussi, toute l'équipe apporte des suggestions dans le but d'améliorer les productions futures. Par la suite, nous faisons des propositions d'artistes, d'invités, de chroniques, de reportages, de rubriques. Le secrétariat était assuré par l'une des stagiaires, de manière rotative. Cette dernière tâche revêt un caractère non négligeable, car elle permet de prendre en compte la situation sociale d'actualité, de même que le climat dans le choix des invités. À titre d'exemple, durant cette période **Cameroon feeling** concernait les vacances, donc nous nous appesantissions sur le divertissement, les activités ludiques, les stages, les évènements des particuliers durant les vacances. Tous les préparatifs de l'émission ainsi faits, il s'agira par la suite d'établir un conducteur de l'émission basé sur le pré conducteur qui lui est déjà établi ;

- **établir le conducteur de l'émission Cameroon Feeling version française** : un conducteur d'émission est un document qui présente toutes les articulations d'un produit audiovisuel. Il présente les différents éléments d'un programme, leur chronologie et les heures auxquelles ces éléments passent. Nous procédions ainsi donc au remplissage du pré conducteur (squelette) de l'émission avec les éléments envoyés par l'équipe de Cameroun Feeling ;

- **dresser une play list des musiques à diffuser** : il était question pour nous de rechercher les musiques en vogue, vérifier qu'elles respectent la ligne éditoriale de la structure, les télécharger et enfin aller ingester pour qu'elles soient prêtes à la diffusion ;

- **dresser la liste des séries à diffuser** : nous avons établi les listes des différentes séries en cours de diffusion et celles à programmer pour l'avenir ;

- **répertorier tous les programmes se trouvant dans les disques durs** : il était question classer les programmes se trouvant dans chaque disque selon qu'il s'agisse d'un documentaire, d'un magazine, d'un reportage, d'une bande annonce ou d'une promo ;

- **aller chercher les programmes manquants à la documentation numérique** : si dans le conducteur d'antenne du jour l'on a mis un programme qui n'est pas à notre portée nous allons à la doc numérique le récupérer ;

- Ingester les programmes prévus pour la diffusion.

En résumé, à la DATV, nous avons appris plein de choses notamment les programmes de flux, le déroulement des différentes activités y afférentes, le mode de gestion des imprévus par l'équipe, ainsi que celui des indisponibilités et autres complications en direct.

Dans la partie suivante, nous abordons un autre pan de notre apprentissage de stagiaire.

3. Le service de la collecte des données

Le service de la collecte des données se trouve dans le même bureau que le service de la programmation à la porte 407. Il est aussi sous la coordination de Mme Mengue Christelle. Nous avons passé 1 mois dans ce service. Lorsque les conducteurs étaient prêts, nous nous chargeons de collecter les données étant sur le conducteur. Nous faisons des recherches et de la collecte dans les serveurs présents dans tout le bâtiment et nous les conservons dans des disques durs. Nous procédons ensuite au visionnage des données pour s'assurer de leur qualité.

4. La production des émissions TV

Par la suite, nous avons aussi passé toute la durée du stage dans le service de la production des émissions TV dans les studios de la CRTV. La production est placée sous la coordination de Mme Nzibi Agnès. Une fois arrivé à ce service, qui se situe au 5^e étage porte 503, la directrice nous a accueilli et reparti dans les différentes émissions suivantes :

- Cameroon Feeling ;
- Laughter work ;
- Midi life ;
- Tamtam week-end ;
- Le journal.

Lors de la production nous étions assignés à différentes tâches, sauf quand nous étions sur le plateau de production du journal télévisé où nous étions juste des observateurs. Nous n'avons pas le droit de faire quoi que ce soit à moins qu'un ordre nous fût donné. Concernant les autres émissions de flux, nous participions au tournage sur plateau et à la production à la régie studio c'est-à-dire la préproduction, la production et la postproduction. À ce niveau nous avons le réalisateur principal qui se charge de coordonner toutes les actions pour la bonne marche à suivre et pour avoir un bon rendu d'émission. À la régie son et la régie image, c'est

lui qui coordonnait les différentes tâches dans chacune de ces régies c'est-à-dire, quand un générique doit être joué, quand il faut couper le son ou encore quand il faut lancer le son à la régie son. De la même manière en régie image, il coordonnait en signalant lorsqu'il faut mettre une image, un synché à l'antenne. Ceci étant le cas pour toutes les émissions de flux.

- **Préproduction** : à ce niveau de la production, on collectait les éléments étant sur le conducteur d'émission. Et on se chargeait de valider ou de réfuter ces éléments en fonction du sujet, thème du jour ou de l'émission.

- **Production** : ici c'est le tournage, la prise de son et la prise d'image sur le plateau et les ajouts des effets en régies de production. C'est plus pour les émissions en direct.

- **Postproduction** : pour les émissions de direct on fait des réunions après le tournage et pour les retransmissions on envoie les vidéos à l'ingest pour la postproduction.

5. CRTV SPORT

Le département CRTV SPORT AND ENTERTAINMENT est situé à la porte 408 du 4^e étage. Nous y avons été accueillis pour une durée de 2 semaines par M MUHAMED Ibrahima, respectivement chef de l'unité de production TV de CRTV SPORT. Après les présentations d'usage, un briefing sur les modalités de travail nous a été fait, lesquelles étaient :

- **les jours de travail** : de lundi à vendredi, samedi et dimanche si le travail est dense ;
- **les horaires de travail** : 9H heure de début ; heure de fin indéterminée. En fait il est juste question d'effectuer le travail à faire et de rentrer quand cela est terminé.

Le petit entretien fini, M. MUHAMED Ibrahima nous a fait visiter la structure dans le but que nous découvriions l'environnement dans lequel nous allons travailler. Les tâches qui nous étaient attribuées consistaient à :

- **la réalisation des grilles de programmes journalières** : ce qui n'est pas du tout aisé. Pour ce faire, il a fallu se baser sur la grille de programme mensuelle. La grille de programme qui doit découler de ce modèle doit suivre son cheminement, c'est-à-dire, de lundi à dimanche comme stipulé dans la grille mensuelle, de 05H30-06H00, on doit avoir une émission fitness, et de 06H00-07H30, un magazine sport. Ensuite un boulevard des hits (musique) de 07H30-08H00 et ainsi de suite. De prime abord, l'impression qui en découle est que cette rubrique est facile, qu'il ne s'agit que de placer les éléments indiqués à leur place et aux heures correspondantes, mais il en est tout autre. Le travail est beaucoup plus complexe car tous les programmes n'ont pas la durée indiquée sur la grille. Les émissions fitness ne font pas

exactement 30 min, bien qu'elles doivent avoir un format de 30 ou de moins de 30 min.

Il y'a un vide qui se crée. Un espace de 2 min qu'il faut combler par un programme quelconque mais qui dure exactement 2 min pour un respect scrupuleux de l'heure de début de chaque programme phare. Le principe étant de respecter l'heure de début, l'heure de fin pouvant être flexible, c'est à dire réductible ou extensible en fonction du programme à suivre. À titre d'exemple, le boulevard des hits n'est qu'une sorte de transition comptant pour le divertissement (vu que la chaîne a pour ligne éditoriale le sport et le divertissement, lesquels ont un pourcentage respectifs de 70% et 30%) et, comme tel, il ne représente pas un gros programme, raison pour laquelle on peut couper dans sa durée, des minutes pour laisser passer un autre programme plus important(on raccourcit la tranche horaire de la musique et on prolonge la durée du programme qui vient avant).

Pour un respect des pourcentages, il convient de mettre absolument un programme de divertissement et, puisque *magazine sport* traite du sport, le petit vide créé par l'inadéquation de la durée de fitness et son format réel doit absolument être comblé par un programme de divertissement compte tenu du fait que le magazine sport dure 1H30min. Le problème ici vient du fait que la production du magazine sport n'était pas encore achevée, il fallait trouver une production sportive couvrant un format de deux heures, chose qui n'était pas du tout aisée car les productions disponibles n'étaient que soit d'une heure et quelques soit 02H et quelques. L'on peut dès lors, chercher des vidéos libres de droits sur le net, les télécharger et les soumettre à l'appréciation des responsables. Par la suite, il convient de, calculer les heures et les durées des programmes et ne surtout pas négliger les secondes au fur et à mesure que le temps avance, car plusieurs secondes font des minutes et donc un espace à combler. Ainsi, à la fin du calcul on doit tout réajuster pour que le tout soit synchronisé.

Production d'actu sport : nous sommes descendus au studio 3 où nous avons tout d'abord accueilli les invités, puis nous les avons installés et avons procédé à l'ajustement du maquillage lorsque celui-ci était défaillant à cause de la chaleur provenant des lumières, et par la suite nous avons pris des photos des invités sur le plateau. À la fin nous sommes allés à la régie pour visionner l'enregistrement de l'émission.



**CHAPITRE III :
ÉVALUATION DU STAGE**

I. APPORTS

Nos trois mois de stage effectués, nous avons appris énormément et ainsi nous avons pu mettre en pratique la théorie transmise durant nos trois ans de formation à l'ESSTIC, dans cette partie nous ferons donc un bilan d'abord sur le plan général et ensuite sur les différents services dans lesquels nous avons été affectés.

Saisir l'opportunité d'effectuer notre stage de participation à la direction des antennes TV de la CRTV nous a été bénéfique à plus d'un titre. Ce stage nous a permis de bien maîtriser le mécanisme de diffusion par le biais des tâches effectuées. En effet, durant notre séjour dans cette structure, nous avons eu l'opportunité de côtoyer les compétences et les expériences des chefs de la direction des antennes TV et plus précisément dans le département de la programmation, les grands journalistes et les hauts techniciens de cette institution. Cela nous a permis d'acquérir les connaissances sur le plan académique, professionnel et humain.

1. Sur le plan académique

Notre séjour à la CRTV Mballa II nous a permis avant tout, d'améliorer nos connaissances, de mettre en application les connaissances théoriques des activités éditoriales reçues à l'école, d'acquérir des aptitudes éditoriales nous permettant de nous acquitter efficacement et sérieusement de toutes les tâches qui pourraient nous être confiées au sein d'une entreprise audiovisuelle. Ce stage nous a en outre permis de mieux cerner le fonctionnement d'une entreprise audiovisuelle, en particulier la place d'un éditeur dans la programmation. Il a contribué pour les stagiaires que nous étions, à une autoévaluation et au besoin de justifier notre orientation professionnelle.

2. Sur le plan socioprofessionnel

À travers notre participation dans les différentes tâches que nous accomplissons quotidiennement au sein de la CRTV siège de Mballa II, nous avons touché du doigt l'environnement de travail dans le domaine de la profession. Durant les trois mois passés à la direction des antennes TV où nous avons noté l'importance et la nécessité du travail collaboratif pour une équipe qui veut atteindre les objectifs fixés par la hiérarchie. Nous avons également appris que la direction des antennes TV, l'acquisition des programmes, la programmation, la promotion et l'habillage sont intimement liés.

✓ **CRTV SPORT**

Nous avons appris à :

- confectionner les grilles d'antenne à la CRTV Sport and Entertainment ;
- savoir quand et pourquoi l'on doit mettre certains programmes ;
- avoir un regard nouveau sur les vidéogrammes visionnés, un regard critique ;
- faire des conducteurs de programme : à l'instar de ceux de cameroon feeling ;

✓ **D.A.T.V**

La D.A.T.V est responsable de penser la stratégie de programmation à l'antenne en accord avec la ligne éditoriale de l'antenne dans ce service.

Dans ce service, nous avons appris à :

- travailler en équipe : car le travail de confection de grille se faisait en équipe ;
- apprécier le travail d'équipe car l'émission en direct à laquelle nous assistions témoignait d'une formidable équipe qui faisait preuve d'un véritable esprit de groupe, d'une cohésion du groupe remarquable, d'une harmonie et d'un savoir vivre-ensemble qui faisait apprécier chaque moment avec eux.

- être tolérant face à tous les types de comportements : car dans un service, il y'a plusieurs personnes avec des comportements parfois atypiques dont il faut s'accommoder, car au travail seul le résultat compte et une défaite comme une réussite n'est jamais individuelle.

En effet, le chargé d'acquisition des programmes doit toujours informer ses collaborateurs de l'acquisition des nouveaux programmes. Tandis que le chargé de la programmation doit toujours fournir la grille des programmes et le conducteur d'antenne au chef d'habillage pour qu'il fasse l'habillage et la promotion des programmes phares. Une fidèle observation du respect de cette collaboration part de l'exécution des tâches respectives de chaque acteur pour fournir une diffusion sur l'antenne Tv de qualité.

✓ **Journal télévisé bilingue**

Le JTb a été édifiant pour nous, en ceci qu'il nous a permis de travailler sous pression tout en respectant la notion de temps, car il est impératif de respecter les heures de début et de fin. Il faut être aux aguets de la moindre anomalie.

3. Sur le plan humain

Hormis les pratiques professionnelles effectuées dans ce stage de participation, notre mentor ainsi que l'ensemble des personnels nous ont transmis les rudiments du comportement à

adopter en entreprise. Comment semer le professionnalisme en soi et comment être autonome à travers les décisions importantes qu'ils nous ont permis de prendre de façon autonome.

Cette liberté de décision prouve la confiance qu'ils ont eu à notre égard et cela a contribué à :

- développer le sens des relations entre les employés et nous (stagiaires) ;
- développer notre gain de confiance et notre détermination.

En condensé de cette rubrique, nous avons offert une bonne image de nous en entreprise, chose qui s'avère être très importante et décisive pour nous car nos actes et nos comportements impacteront sur notre devenir.

Il est aussi à noter que dans les différents services ou nous sommes passés nous avons eu de nombreux bénéfices humains.

II. DIFFICULTES LIEES AU STAGE

1. CRTV SPORT AND ENTERTAINMENT

La CRTV SPORT AND ENTERTAINMENT est une nouvelle chaîne de télévision qui souffre de nombreux manquements dont :

- un sérieux déficit de produits audiovisuels : la CRTV Sports and Entertainment manque cruellement de programmes et est donc confinée la plupart du temps à passer des rediffusions ; le programme de la semaine et de la journée n'est pas communiqué. nous avons fait le constat selon lequel la confection des grilles journalières ne se réduisait qu'au remplissage, car les programmes proposés sont aléatoires et peu recherchés. C'est ce qui justifierait le manque de communication du programme à l'avance car ils ne savent pas ce qu'il se passera dans un jour ou deux et ce durant toute la journée, chose qui impacte sur l'action de fidélisation de l'audience ;

- le non-respect du pré conducteur. Les programmes qui sont inscrits dans les grilles journalières ne respectent pas le squelette prédéfini, et ceci est dû à la non effectivité de la production de certains programmes apparaissant pourtant dans le modèle ;

- le non-respect des heures allouées aux programmes ;
- la portion réservée au divertissement n'est pas assez captivante.

2. La DATV

le mauvais archivage des documents tels que les conducteurs qui sont pourtant non négligeables car peuvent servir à la période de rentrée des programmes, lesquels conducteurs sont utiles pour le dépouillement afin de trouver les programmes qui ont beaucoup intéressé l'audience; infrastructures déficientes : les disques durs extérieurs utilisés pour transporter les informations ne fonctionnent pas toujours bien, ils perdent souvent l'information ou sont difficilement détectables sur ordinateur, ce qui crée des contretemps de plusieurs ordres : retard, remplacement des programmes souvent inopportun. En gros, les imprévus se multiplient à cause de la vétusté de certains équipements

4. CRTV NEWS

Ce service est en manque de personnel, ce qui induit une surcharge de travail pour les membres de ce service, avec pour effet le fait qu'une personne se retrouve à exécuter les tâches de deux ou trois personnes

5. Service de la programmation

Durant notre séjour dans ce service, nous avons constaté que nous relevons ici :

- l'absence d'une main-d'œuvre qualifiée qui maîtrise les techniques et la stratégie de la programmation ;
- il y a souvent confusion de genre dans l'élaboration du conducteur du jour ;
- nous notons aussi ici l'utilisation commune de l'imprimante par tout le personnel, ce qui freine toujours la conception des conducteurs de programmes journaliers. De temps en temps, cette imprimante tombe toujours en panne ou se caractérise par l'insuffisance d'encre ;
- nous avons aussi remarqué que les programmes ne sont pas visionnés avant la programmation. On se contente juste de ce qui est inscrit sur les étiquettes des bandes pour savoir le genre, le titre et le format du programme.

III. SUGGESTIONS

Face aux difficultés relevées plus haut, nous proposons humblement que ces services puissent s'améliorer en mettant en œuvre certaines solutions proposées dans nos suggestions.

1. CRTV SPORTS AND ENTERTAINMENT

La CRTV SPORTS AND ENTERTAINMENT devrait :

- pour régler le problème du manque de programme, en produire ou en acheter.
- produire les émissions sport et acheter les programmes de divertissement. On ne peut pas espérer des résultats pertinents si on n'y met pas les moyens.
 - moyens financiers pour mettre sur pied des programmes intéressants ;
 - communiquer le programme de la semaine aux spectateurs. S'ils trouvent des fonds pour produire des contenus alléchants en quantité suffisante, ils ne manqueront pas de contenus prédéfinis, calés, qu'ils pourront présenter ;
 - respecter le squelette, car les deux premières solutions potentielles impactent sur celle-ci. S'il y'a des programmes, et que leurs heures de passage sont communiquées, ils n'auront d'autre choix pour être professionnel, que de respecter les heures fixées d'un, et de deux, ce ne sera vraiment plus un problème si le déficit est comblé.

2. La DATV

La DATV pourrait :

- désigner une personne bien précise pour la tâche quotidienne d'archivage des dossiers, pour une meilleure conservation des documents ;
- faire une requête pour signaler le dysfonctionnement des machines défectueuses en vue du remplacement.

4. CRTV NEWS

Il faudrait employer du personnel dans le but de renforcer le service du crawl et des synthés;

CONCLUSION

Ce rapport résulte d'un stage de participation effectué à la CRTV- Mballa II. Il se propose de nous aider nous, étudiants finalistes du premier cycle en Science de l'Information et de la Communication, à être capable de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises durant ces trois années de formation. De plus, nous nous sommes confrontés aux difficultés du milieu professionnel en effectuant ce stage à la direction des antennes TV de la CRTV qui répond aux attentes de l'édition audiovisuelle. Après notre intégration rapide parmi les membres de l'entreprise, nous avons eu l'occasion de réaliser plusieurs tâches qui ont constitué des missions sérieuses de notre stage.

Nous avons appris énormément de choses et participer à diverses activités tant dans la dimension professionnelle que dans la dimension humaine de l'entreprise. Notre esprit critique, notre sens des responsabilités et notre indépendance se sont développés à travers les missions qui nous ont été confiées. En situation difficile, nous avons su nous adapter et trouver des solutions. De ce fait, nous avons gagné davantage en maturité et en sens critique. Notre sens d'ouverture a également évolué car nous n'avons jamais hésité à poser des questions lorsque nous ne comprenions pas.

Cette expérience participative au sein de la CRTV télé nous a rôdé aux tâches propres à une entreprise de production audiovisuelle. Elle nous a par ailleurs offert une bonne préparation à notre future insertion professionnelle. Car elle fut pour nous une expérience enrichissante et complète qui conforte notre désir d'exercer dans les métiers de la communication.

BIBLIOGRAPHIE

- Le document intitulé ORGANIGRAMME DE LA CRTV
- Le rapport de stage d'AKOUASSOVI CELINE
- Le rapport de stage de SIMON PIERRE BELINGA d'AKOUASSOVI CELINE
- Cours de mise en page de M. NDASSIBOU

ANNEXES